

## Conseil d'établissement de l'École secondaire de Neufchâtel

**Procès-verbal** de la réunion du Conseil d'établissement  
tenue le 12 octobre 2021  
à 19 h au salon étudiant

<b>Présents :</b> Mesdames Diane Chouinard, Julie Cyr, Monique Drolet, Karine Germain, Isabelle Gignac, Karine Gonnet, Sabrina Lacroix, Marie-Ève Lancup, Amélie Pelletier, Karla Tessier-Bernatchez Valérie Vaillancourt, ainsi que messieurs Frédéric Benoit, Denis Bouret et Steve Lemoine.	
<b>Absents :</b> Mesdames Laurie-Anne Beaudin, Léa Fortin-Delagrave et Maryanik LeGoff	
<b>21.1.1</b>	<b>Ouverture de la réunion</b>
	La directrice, M <sup>me</sup> Monique Drolet, ouvre la rencontre à 19 h et préside la réunion jusqu'à l'élection de la présidence du conseil d'établissement. Madame Isabelle Gignac exerce la fonction de secrétaire. Comme il s'agit de la première réunion du conseil, un tour de table est effectué afin que chaque membre se présente.
<b>21.1.2</b>	<b>Interventions du public</b>
	Aucune intervention.
<b>Points de décision</b>	
<b>21.1.3</b>	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>
	<p>21.1.1 Ouverture de la réunion. 21.1.2 Interventions du public.</p> <p><b>Points de décision :</b></p> <p>21.1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour. 21.1.4 Procédure d'élection des officiers. 21.1.5 Élection à la présidence, vice-présidence et au secrétariat. 21.1.6 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 9 juin 2021. 21.1.7 Suivis au procès-verbal. 21.1.8 Adoption des règles de régie interne. 21.1.9 Adoption du calendrier des réunions. 21.1.10 Approbation des sorties scolaires et gels d'horaire.</p> <p><b>Points d'information :</b></p> <p>21.1.11 Bons coups. 21.1.12 Dénonciation d'intérêt. 21.1.13 Rapport du Parlement des jeunes. 21.1.14 Rapport du comité de parents. 21.1.15 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement. 21.1.16 Autres sujets</p>

	<p>21.1.17 Date de la prochaine rencontre 21.1.18 Clôture de la réunion.</p> <p>Madame Drolet propose l'ajout du point 21.1.16 a) Formation obligatoire pour les membres du conseil. Madame Lancup propose également l'ajout du point 21.1.16 b) Suivi Covid.</p> <p>Monsieur Denis Bouret, appuyé de M<sup>me</sup> Karine Gonnet, propose l'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié. <u>Proposition CE-21.1.01 adoptée à l'unanimité</u></p>
<b>21.1.4</b>	<b>Procédure d'élection des officiers</b>
	<p>Madame Drolet explique la procédure d'élections au poste de présidence et de vice-présidence et explique que comme le poste de secrétaire est rémunéré, il n'y aura donc pas d'élection pour celui-ci.</p>
<b>21.1.5</b>	<b>Élections à la présidence, vice-présidence et au secrétariat</b>
	<p>Monsieur Frédéric Benoit, appuyé de M<sup>me</sup> Amélie Pelletier, propose M<sup>me</sup> Diane Chouinard au poste de présidence.</p> <p>Monsieur Frédéric Benoit, appuyé de M<sup>me</sup> Amélie Pelletier, propose M<sup>me</sup> Marie-Ève Lancup au poste de vice-présidence.</p>
<b>21.1.6</b>	<b>Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 9 juin 2021</b>
	<p>Le procès-verbal de la réunion du 9 juin 2021 est corrigé.</p> <p>Monsieur Steve Lemoine, appuyé de M<sup>me</sup> Karla Tessier-Bernatchez, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 25 mai 2021 ainsi corrigé. <u>Proposition CE-21.1.02 adoptée à l'unanimité</u></p>
<b>21.1.7</b>	<b>Suivi au procès-verbal</b>
	<p>Aucun suivi.</p>
<b>21.1.8</b>	<b>Adoption des règles de régie interne</b>
	<p>Madame Drolet explique les modifications et corrections souhaitées aux règles de régie interne. Elles consistent à couper une phrase jugée répétitive de l'article 2, préciser les rôles de secrétaire d'école et secrétaire du Conseil, corriger deux majuscules de l'article 6 ainsi que corriger le nombre de membres de l'article 12.</p> <p>Madame Julie Cyr, appuyée de M<sup>me</sup> Marie-Ève Lancup, propose l'adoption des règles de régie interne ainsi modifiées. <u>Proposition CE-21.1.03 adoptée à l'unanimité</u></p>
<b>21.1.9</b>	<b>Adoption du calendrier des réunions</b>
	<p>Il est décidé que les dates de réunions seront modifiées pour tenir compte des disponibilités des membres. Les réunions des mardis 25 janvier, 3 mai et 14 juin 2022 se tiendront en mode présentiel. Tandis que les réunions des mercredis 1<sup>er</sup> décembre 2021, 16 mars 2022 et 1<sup>er</sup> juin 2022 se tiendront en mode virtuel (Teams).</p> <p>Madame Amélie Pelletier, appuyée de M<sup>me</sup> Karla Tessier-Bernatchez, propose l'adoption du calendrier des réunions ainsi modifié.</p>

	<u>Proposition CE-21.1.04 adoptée à l'unanimité</u>
<b>21.1.10</b>	<b>Approbation des sorties scolaires et gels d'horaire</b>
	<p>Madame Drolet présente la résolution sur la préapprobation des sorties scolaires et gels d'horaire et répond aux questions des membres sur l'équité par niveau des mesures ministérielles. Un membre souligne qu'une colonne est manquante à la structure du document des sorties.</p> <p>Des discussions ont lieu au sujet du retour éventuel des voyages et des règles de santé publiques qui les empêchent actuellement.</p> <p>Monsieur Steve Lemoine, appuyé de M. Frédéric Benoit, propose l'approbation des sorties et gels d'horaire à venir.</p> <p style="text-align: right;"><u>Proposition CE-21.1.05 approuvée à l'unanimité</u></p>
<b>Points d'information</b>	
<b>21.1.11</b>	<b>Bons coups</b>
	<p><u>Équipes sportives et projet terrain synthétique</u></p> <p>Cette année, 34 équipes sportives sont formées : un nombre record d'inscriptions dans l'histoire de l'école. Madame Drolet souligne également le travail et l'implication de M<sup>me</sup> Sabrina Lacroix et son équipe, pour doter l'école d'un terrain synthétique et autres installations sportives qui manquent actuellement. Un projet d'envergure qui va bon train et qui devrait se concrétiser au printemps 2023.</p> <p><u>14<sup>e</sup> Gala Force Avenir</u></p> <p>Madame Annie Moreau, enseignante d'éducation physique, a remporté le prix Personnel Engagé lors du 14<sup>e</sup> Gala Force Avenir. Ses initiatives pour faire bouger les enfants, même pendant le confinement, ont été reconnus lors de cette soirée de gala mémorable.</p>
<b>21.1.12</b>	<b>Dénonciation d'intérêt</b>
	On explique l'importance du formulaire de dénonciation d'intérêts ainsi que les règles qui s'appliquent lors d'un vote où un conflit d'intérêt pourrait survenir.
<b>21.1.13</b>	<b>Rapport du Parlement des jeunes</b>
	En l'absence des deux membres représentantes des élèves, M <sup>mes</sup> Laurie-Anne Beaudin et Léa Fortin-Delagrave, M <sup>me</sup> Drolet mentionne le nombre élevé de candidatures au Parlement des jeunes cette année. Le taux de participation aux élections fût exceptionnel. Le Parlement est actuellement affairé à préparer la fête d'Halloween.
<b>21.1.14</b>	<b>Rapport du comité de parents</b>
	Madame Lancup mentionne que l'assemblée générale a eu lieu le 5 octobre dernier et que le comité de parents est formé. Deux Elle fait un résumé des sujets abordés.
<b>21.1.15</b>	<b>Budget de fonctionnement du conseil d'établissement</b>
	Madame Drolet informe les membres que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement est de 1 052 \$ par année. À ce montant s'ajoute 3 674 \$ de surplus des années précédentes, pour un total de 4 726 \$ disponibles. Ce montant est disponible pour rembourser certains frais des membres ou pour de la formation.

<b>21.1.16</b>	<b>Autres sujets</b>
	<p>a) Formation obligatoire : Comme le prévoit le projet de loi 40, la Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement doit être suivie par chacun des membres. Elle est composée de courtes capsules vidéo, d'un cahier du membre et de fiches. Le lien vers celle-ci sera envoyé à tous.</p> <p>b) Suivi Covid-19 : Très peu de cas sont survenus depuis le début de l'année. Madame Drolet souligne l'excellent taux de vaccination des élèves et le travail de prévention et de détection fait par les parents. Madame Drolet souligne également qu'afin de prévenir les attroupements, des casiers seront ajoutés sur les étages.</p>
<b>21.1.17</b>	<b>Date de la prochaine rencontre</b>
	La prochaine réunion se tiendra mercredi, le 1 <sup>er</sup> décembre 2021, en mode virtuel.
<b>21.1.18</b>	<b>Clôture de la réunion</b>
	<p>Madame Karla Tessier-Bernatchez, appuyée de M<sup>me</sup> Valérie Vaillancourt, propose la fermeture de la réunion à 20 h 47.</p> <p style="text-align: right;"><u>Proposition CE-21.1.06 adoptée à l'unanimité</u></p>

Présidente

Secrétaire de la rencontre

Diane Chouinard

Isabelle Gignac